



Jardin-des-Saints-Anges

INFO-PARENTS

Bonjour,

Voici le communiqué mensuel du mois d'octobre. Vous trouverez les informations essentielles du mois. Afin d'avoir des informations supplémentaires, nous vous encourageons à consulter de façon régulière notre site web.

www.csmb.qc.ca/jardin-des-saints-anges

À LA UNE...



MESURE SANITAIRE ADDITIONNELLE

Suite aux nouvelles informations reçues du ministère de l'Éducation, nous vous faisons part d'une précision liée au cours d'éducation physique qui touchera les élèves du primaire, dès le lundi 4 octobre.

Pour les cours qui auront lieu à l'intérieur, une distance de deux mètres entre les élèves devra être respectée. Un masque de procédure sera nécessaire pour les activités où la distance ne pourra être respectée.

Octobre 2021



POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

À l'école Jardin-des-Saints-Anges, nous voulons assurer la sécurité des enfants et des adultes.

En ce début d'année scolaire, nous observons un achalandage important le matin et à la fin de journée sur le trottoir en face de l'école. Étant donné la situation actuelle, nous invitons les parents à laisser en tout temps le trottoir dégagé pour permettre aux élèves de circuler de façon sécuritaire.

Nous demandons à tous les parents des élèves de la 1^{re} à la 6^e année d'attendre en fin de journée de l'autre côté de la rue Saint-Louis. La brigadière fera traverser les élèves afin qu'ils puissent rejoindre son parent.

D'autre part, nous demandons également aux parents des élèves marcheurs de s'assurer que leur enfant n'arrive pas à l'école avant les heures de surveillance le matin. L'heure de surveillance est à partir de 7 h 50.

Par l'entremise de cette communication, nous vous rappelons qu'il est interdit d'utiliser le stationnement de l'école pour déposer votre enfant ou le récupérer en fin de journée. L'affluence des parents-automobilistes dans le stationnement comporte des risques pour les élèves et les membres du personnel de l'école en plus de créer des embouteillages. Nous demandons également aux parents des élèves marcheurs de ne pas occuper l'espace du stationnement pour observer son enfant dans la cour.

Nous invitons tous les parents à porter le masque à l'extérieur ou à respecter 1 mètre de distanciation physique avec les enfants et les autres parents. C'est l'effort conjoint des élèves, des membres du personnel et des parents qui fait une belle et grande différence.

Nous apprécions votre collaboration et réitérons l'importance de conserver la sécurité de tous.



Nous félicitons la très grande majorité des familles qui arrivent à l'heure tous les matins. Lorsque nous fermons les portes, à 7h58, nous sommes ravis de constater que nos élèves sont prêts à bien commencer leur journée.

Merci pour vos efforts soutenus!

SOLUTIONS DES ENFANTS POUR ÉVITER LES RETARDS

Afin d'arriver à l'heure à l'école, voici des stratégies qui pourraient être utilisées par les retardataires.

- Préparer la boîte à lunch et les vêtements la veille;
- Marcher pour venir à l'école au lieu d'être en voiture dans le trafic;
- Quitter la maison plus tôt;
- Se coucher et se lever plus tôt;
- Afficher son horaire ou sa procédure de la routine du matin;
- S'aider d'une minuterie;
- Interdire l'utilisation de l'écran ou limiter son usage à la fin de la routine du matin.

SERVICE DE GARDE

Étant donné le contexte actuel de la COVID-19, veuillez prendre note qu'à partir du mois d'octobre vous recevrez l'état de compte de votre enfant le dernier jour ouvrable du mois. Nous vous rappelons que la facture du service de garde est payable dès la réception de l'état de compte.

MÉDICAMENTS

Si un enfant doit prendre des médicaments à l'école, seuls les médicaments prescrits apportés dans leur contenant d'origine et portant l'étiquette autocollante de la pharmacie pourront être distribués à l'élève par le personnel. Au préalable, le parent doit remplir le formulaire *Autorisation de distribution et d'administration de médicaments prescrits*. Vous pouvez vous procurer ce formulaire sur le site Internet de l'école.

PREMIÈRES COMMUNICATIONS ET BULLETINS

PREMIÈRE COMMUNICATION AUX PARENTS : UN APERÇU DES PROGRÈS...

Vous recevrez la première communication de votre enfant le 18 novembre. Cette première communication vous permettra de prendre connaissance de la progression des apprentissages et du comportement de celui-ci depuis la rentrée scolaire.

		Date de la transmission aux parents	Date des rencontres de parents	Description
1 ^{re} communication écrite				
		18 novembre 2021	18 novembre 2021 PM et soirée 19 novembre 2021	Rencontre obligatoire avec tous les parents
Bulletin de la 1 ^{re} étape (40%)				
		28 janvier 2022	Au besoin	Rencontre de parents (élèves HDAA)
2 ^e communication écrite				
		24 mars 2022	24 mars 2022 PM et soirée 25 mars 2022	Rencontre obligatoire avec les parents (élèves ayant un plan d'intervention)
Bulletin de la 2 ^e étape (60%)				
		6 juillet 2022		Bulletin de fin d'année

Conseil d'établissement

Lors de l'assemblée générale, vous avez élu les membres parents du conseil d'établissement. Afin de connaître vos représentants ainsi que toutes les informations à propos du CÉ, vous êtes invités à consulter le site web de l'école.

Dates des rencontres du Conseil d'établissement 2021-2022

Vidéoconférences à partir de 18 h 30

21 octobre 2021

20 janvier 2022

31 mars 2022

12 mai 2022

9 juin 2022

Pour y assister, veuillez aviser la direction à l'adresse

suivante : Direction.EcoleJardin-des-Saints-Anges@csmc.qc.ca

Joyeux mois d'octobre à tous les parents!

Isabelle Lemieux

Directrice